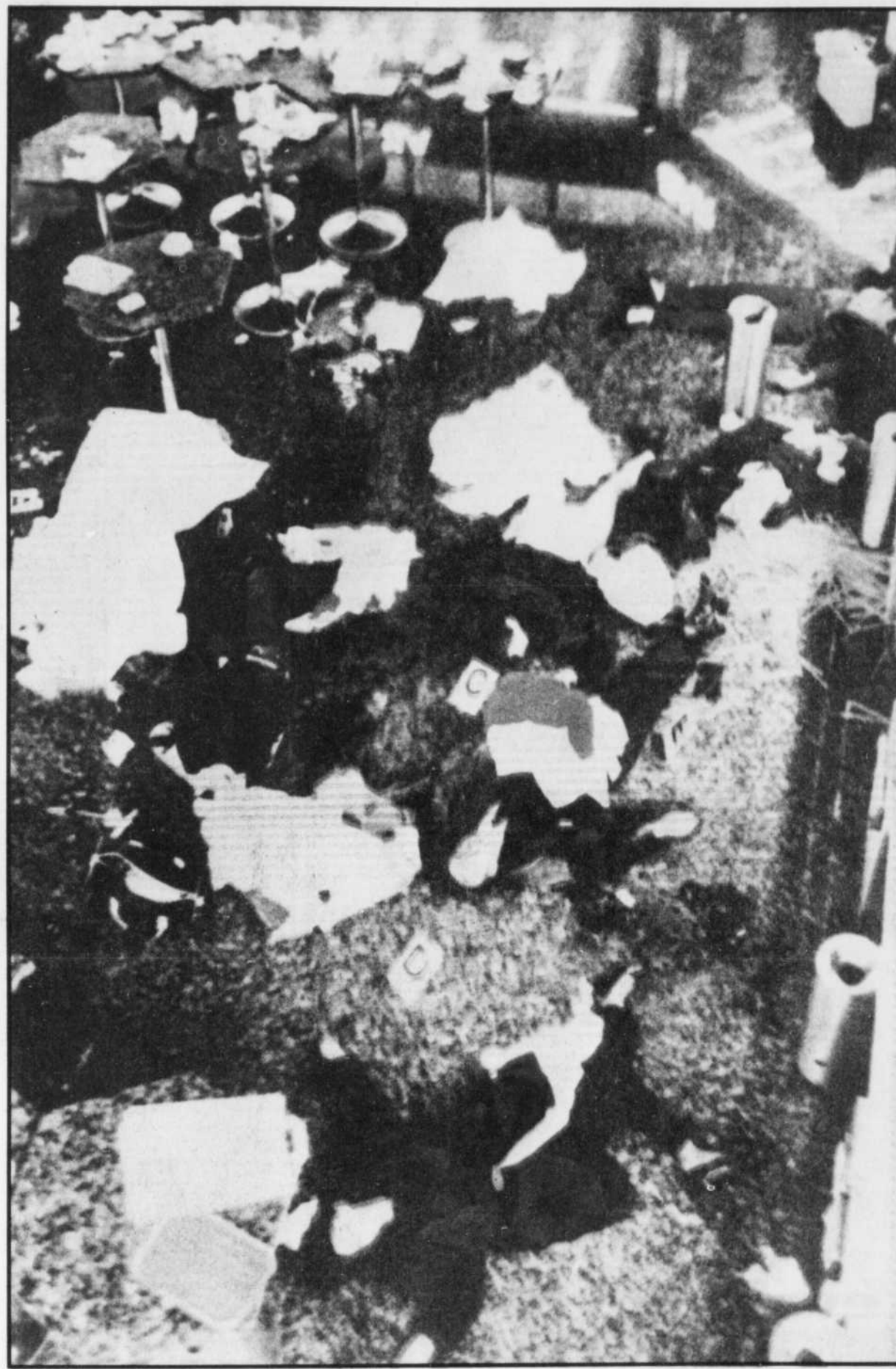


2 attentats simultanés aux aéroports de Rome et Vienne

17 morts 115 blessés



Le seul terroriste qui a survécu à l'attentat commis à l'aéroport de Rome est transporté à l'hôpital sous escorte policière.



La fusillade déclenchée par les terroristes à l'aéroport de Rome a fait 14 morts et 68 blessés. Cette scène a été croquée quelques instants après l'attentat.

par l'Agence France-Presse
17 personnes ont été tuées et 115 autres blessées vendredi à 8h15 (GMT) au cours de deux attentats simultanés à la grenade et au pistolet-mitrailleur commis par huit terroristes inconnus aux aéroports de Rome et Vienne devant les comptoirs de la compagnie israélienne El Al.

Ces attentats n'avaient pas encore été revendiqués neuf heures après. Parmi les 17 morts figurent quatre des terroristes, dont trois ont en outre été blessés et un arrêté.

À Rome-Fiumicino, les terroristes étaient au nombre de cinq, dont trois ont été tués à l'issue de la fusillade qui a fait 14 morts et 68 blessés. Leur comportement a montré qu'ils étaient venus pour faire un massacre et pour se faire tuer, a estimé un témoin, employé de l'aéroport. Jeunes et de type arabe, selon les témoins, ils sont arrivés à 8h15 (GMT) devant les comptoirs d'El Al et de la TWA, devant lesquels s'allongeaient des files de passagers, et ont soudain ouvert le feu avec des pistolets-mitrailleurs — des Kalachnikov — qu'ils venaient de dévoiler.

Les passagers se sont jetés à terre tandis qu'immédiatement deux agents de sécurité israéliens et un groupe de la police anti-terroriste italienne répondaient au tir des terroristes, aidés par les carabinieri de service et par des agents en civil qui s'étaient coiffés de bonnets clairs pour se distinguer de leurs adversaires.

nute, mais elle m'a semblé une éternité", a déclaré un des passagers rescapés. Les rafales d'armes automatiques ont été suivies de plusieurs explosions, le commando ayant lancé trois grenades. Plusieurs personnes sont tombées, mortes ou blessées. Les passagers se sont rués hors de l'aérogare.

À l'issue de la brève bataille, trois terroristes ont été tués, un quatrième blessé et le dernier arrêté. Selon des témoins, l'un des terroristes morts aurait été achevé d'un coup de pistolet dans la tête par un agent de sécurité — qui pourrait être israélien — alors que, blessé et tenant toujours son arme, il tentait de se dissimuler parmi les passagers tombés à terre.

Quant au terroriste blessé, selon un autre témoin, il a été arrêté alors qu'il avait encore sur lui quatre grenades: deux sur la poitrine et deux à la ceinture. La fusillade s'est soldée au total par 14 morts — dix passagers et un garde de sécurité israélien ayant été tués par les terroristes et 68 blessés. L'aérogare a été fermée et le trafic interrompu jusqu'à 12h (GMT), afin de permettre à la police de vérifier qu'aucun engin explosif n'avait été déposé par les terroristes. La police a dû intervenir pour empêcher la foule de lyncher l'un des terroristes survivants.

Un enfant de 3 ans figure au nombre des morts. Selon des sources médicales, le terroriste blessé serait un Palestinien. Ses jours ne sont pas en danger. Les autres blessés, parmi lesquels se trouvent plusieurs enfants, sont de diverses nationalités, israélienne, hongroise, américaine, grecque, italienne, mexicaine, allemande de l'ouest, et argentine.

Les policiers de la DIGOS (police anti-terroriste) ont trouvé, en plus des pistolets-mitrailleurs, 13 grenades intactes. En tout, une centaine de projectiles ont été tirés.

Une première fouille des cadavres des terroristes prouverait qu'ils résidaient à Rome. Ils appartenaient à un commando suicide, a affirmé le ministre italien des Transports, M. Claudio Signorile.

Même scénario à Vienne

Le sinistre scénario s'est déroulé de façon sensiblement identique à Vienne-Schwechat, où les terroristes, au nombre de trois, ont également ouvert le feu à 8h15 (GMT) sur les passagers d'El Al. "J'ai entendu des détonations au premier étage où se trouve le hall des départs. J'ai vu alors trois hommes, l'arme au poing qui tentaient de s'enfuir. J'ai aussitôt dégainé mon revolver pour tirer sur eux", a dé-

claré un gradé de la gendarmerie autrichienne.

Les terroristes ont tué deux passagers et en ont blessé 45 autres avant de tenter de prendre la fuite. Ils se sont rués hors de l'aérogare et se sont emparé d'une voiture — une Mercedes — après en avoir expulsé le conducteur. Le véhicule a démarré en trombe en direction de la frontière tchécoslovaque, mais les policiers lancés à sa poursuite ont pu le rejoindre à 3 km de l'aéroport et tirer, tuant l'un des terroristes et blessant les deux autres.

Sept Israéliens figurent parmi les blessés des deux attentats, dont le ministre israélien de la Défense,

M. Yitzhak Rabin, a implicitement rendu l'OLP responsable. D'autre part, un communiqué du ministère israélien des Affaires étrangères souligne que ces attentats odieux ont été perpétrés malgré les engagements contraires du chef de l'OLP dans sa fameuse Déclaration du Caire, et demande la fermeture des bureaux de l'OLP dans de nombreuses capitales internationales.

De son côté l'OLP, par le canal de son porte-parole à Vienne, a condamné l'attentat de l'aéroport de Vienne-Schwechat, ajoutant que l'organisation palestinienne se distancie résolument de toutes les sortes d'attentats terroristes. L'Égypte a également condamné les at-

tentats. M. Boutros-Ghali, ministre des Affaires étrangères, a déclaré que de telles actions constituaient un obstacle grave pour la réalisation d'une paix globale au Proche-Orient.

Les attentats de Rome et de Vienne ont mis les autorités en alerte dans d'autres capitales occidentales. Les mesures de sécurité ont été renforcées en Suisse, dans les aéroports de Genève et Zurich, ainsi qu'en Grande-Bretagne, tandis qu'aux Pays-Bas, la police de l'aéroport d'Amsterdam a demandé un renforcement de ses effectifs et du matériel.

Fusillade

"La fusillade n'a duré qu'une mi-

☐ "Du sang partout et des armes dans tous les coins"

D 16

bon week-end!

TEMPERATURE
NEIGE: - 8 — - 8°C.
DEMAIN: NEIGE

E-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- BANDES DESSINÉES...B-6
- DÉCÈS.....D-10
- DE TOUT DE TOUS.....E-5
- FINANCE.....C-4
- PETITES ANNONCES...D-5
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '85.....D-1
- VOYAGES.....B-8



L'actualité

- Dossiers bientôt confiés à chaque député libéral

— Gagnon-Tremblay

A 3



Les arts

- Apprendre à jouer de la musique en 3 semaines B 1

Les voyages

- Ottawa... paradis pour les amants de l'hiver B 8

Les sports

- Le Canadien s'empare du premier rang E 1

La saison de ski alpin débute avec optimisme en Estrie



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La saison débute avec optimisme pour le ski alpin alors que les skieurs sont nombreux, la neige abondante... Les promoteurs ne peuvent que s'en réjouir.

par Stéphane Lavallée
SHERBROOKE — Avec l'accumulation de neige au sol qui prend constamment de l'ampleur depuis les dernières semaines, les skieurs profitent assurément de la période des fêtes de fin d'année pour se lancer à l'assaut des pistes tandis que les promoteurs, eux, se frottent les mains de satisfaction.

Après une saison désastreuse l'an dernier, et bien que les records d'achalandage ne seront pas nécessairement pulvérisés cette année, on s'attend à ce que 1985-86 permette une très bonne performance dans les centres de ski alpin.

En tout cas, hier à Orford, les skieurs étaient si nombreux que les responsables trouvaient à peine le temps de transmettre leurs commentaires sur ce début de saison. C'est de bonne augure, note-on, puisque la période des Fêtes indique généralement l'allure de la saison.

On estime qu'environ le quart du chiffre d'affaires annuel dans les stations de ski, voire même davantage, est réalisé au cours des deux semaines de festivités entourant Noël et le Jour de l'An.

"Notre saison s'annonce très bien, et c'est très différent de l'an passé. Les conditions sont excellentes", soutient Pierrette Rivest, directrice de la publicité et de la mise en marché à la station du mont Orford.

Seulement trois des 30 pistes du centre du mont Orford sont toujours inaccessibles aux skieurs mais, si les chutes de neige se poursuivent au rythme des derniers jours, on espère les ouvrir d'ici peu. A Orford, les opérations, quoi-

que partielles au début, sont commencées depuis le 30 novembre.

Situation exceptionnelle? Pas vraiment, répond la porte-parole. Il y a deux ans, fait remarquer Pierrette Roy, certaines pistes étaient ouvertes deux semaines plus tôt. Et, malgré la manne blanche tombée du ciel, on continue toujours de fabriquer de la neige artificielle à la station du mont Orford, 24 heures sur 24.

Il faudrait des conditions climatiques plus que défavorables pour entraver sérieusement le déroulement des activités à ce centre puisque la plupart des pistes présentent une base de neige variant entre 30 et 70 centimètres. De la neige "bien travaillée" qui ne se laissera pas emporter par le premier doux temps.

A Owl's Head, même si le lendemain de Noël n'a pas été exceptionnellement achalandé, on s'attend également à une excellente saison. Là aussi, certaines pistes étaient ouvertes dès le 30 novembre et, aujourd'hui, 16 des 19 pentes devraient être accessibles aux skieurs.

Décidément, le 25 décembre, les skieurs et promoteurs ont reçu leur cadeau de Noël avec une chute de neige, en montagne, de 20 à 30 centimètres.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

2 semaines aux Antilles

Dans le cadre d'un concours national pour les nouveaux comptes Eaton, c'est un Sherbrookoï qui a remporté le grand prix, soit un voyage de deux semaines aux Antilles. Le gagnant, M. Michel Poulin de Sherbrooke, reçoit son prix des mains de M. Michel Lorion, à droite, directeur général du magasin Eaton de Sherbrooke.

Les chutes de neige successives n'affecteront pas le surplus financier

SHERBROOKE — Les chutes de neige successives, depuis quelques semaines, ne devraient pas entraîner de coûts imprévus trop considérables à la Ville de Sherbrooke, si bien que le surplus anticipé d'un peu plus de 2 millions \$, en 1985, ne sera certainement pas affecté.

"Quand on évalue un surplus anticipé, on se réserve toujours une marge de manœuvre. C'est quand même toujours des projections", fait remarquer le conseiller Jean-Yves Laflamme, président du comité administratif à la Ville de Sherbrooke.

Ainsi, il serait bien surprenant, selon lui, que les travaux de déneigement de ce mois de décembre ne drainent des sommes assez considérables pour réduire le surplus anticipé de façon remarquable.

En novembre dernier, au moment de la présentation des états financiers de la Ville, le maire Jean Paul Pelletier évaluait un surplus de 2,4 millions \$ pour l'année 1985.

Le rapport final de l'administration municipale, en mars prochain, pourra certes comporter quelques variations par rapport aux prévisions, mais le surplus ne devrait normalement pas être modifié très largement. "Il serait surprenant, signale le président du comité administratif, que cela (les travaux de déneigement) affecte le surplus de façon significative."

Pas de stationnement

Dans un autre ordre d'idées, le service des travaux publics de la Ville de Sherbrooke avise les automobilistes qu'il y aura chargement, dès dimanche soir, de la neige accumulée en bordure de plusieurs rues. L'opération se poursuivra lundi et jeudi, également en soirée. A ce moment, les propriétaires d'automobiles sont invités à ne pas garer leurs voitures dans les rues des différents quartiers de la ville.



Jean-Yves Laflamme

Les pompiers à la rescousse d'un bébé

SHERBROOKE — Ce n'est pas un feu que les pompiers ont éteint dans un appartement de la rue Kingston hier après-midi, mais ils ont plutôt administré de l'oxygène à une fillette huit mois qui suffoquait à cause de la grippe.

Désespérée devant l'état de son bambin, la mère avait fait appel aux sapeurs leur expliquant vite que son jeune bébé allait mourir parce qu'il ne pouvait plus respirer.

Moins de cinq minutes après cet appel logé à la caserne de la rue Marquette, trois sapeurs se présentaient au 1495 Kingston à bord de l'unité de secours et appliquaient un masque à oxygène approprié sur le visage du bébé en attendant l'ar-

rivée des ambulanciers qu'ils avaient appelés.

Une fois les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie sur place, ils ont pris la relève auprès du bambin et les sapeurs ont pu reprendre le chemin de la caserne.

Le bébé a plus tard été conduit au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). L'incident s'est produit quelques minutes passées 15h30.

LE PROCHAIN BINGO

DANS
LA TRIBUNE
 DÉBUTERA LE
11 JANVIER
1986

Résultats

(((636))) 4 7 9 16 23 30 (no multiple) 5

Tirage du 27-12-85

GAGNANTS	LOTS	MONTEPOT
6 6	0	1 157 382,00\$
5 6 +	10	7 216,70\$
5 6	330	273,30\$
4 6	9 145	36,50\$

Prochain gros lot
 1 554 000,00\$

Ventes totales 1 983 527,00\$

Mise-tôt 6 7 11 24

GAGNANTS LOT
 317 157,70\$

Provincial	Quotidienne	Méridien
Tirage du 27-12-85	Semaine du 21-12-85	Tirage du 27-12-85
NUMÉROS LOTS	NUMÉROS LOTS	NUMÉROS LOTS
5698199 500 000\$	3 4	364556 50 000\$
698199 50 000\$	SAMEDI 540 9800	64556 5 000\$
98199 1 000\$	LUNDI 347 3025	4556 250\$
8199 100\$	MARDI 236 9774	556 50\$
199 25\$	MERCREDI XXX XXXX	56 5\$
99 10\$	JEUDI 509 1431	
	VENDREDI 065 6396	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
 Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353



MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT

AVIS

Veillez prendre note des changements à la cédule de la cueillette des ordures ménagères durant la période des fêtes sur tout le territoire de la municipalité de Fleurimont.

Lundi le 30 décembre 1985:
 Mardi le 31 décembre 1985:
 Mercredi le 1er janvier 1986:
 Jeudi le 2 janvier 1986:
 Vendredi le 3 janvier 1986:

horaire habituel
 horaire habituel
 journée fériée
 journée fériée
 horaire habituel du mercredi.
 Le responsable de la salubrité.

02533-28.30.31 dec. 2 janv.

La Balade Papillon, Un geste symbolique



Chers amis,

C'est avec devoir et enthousiasme que j'ai accepté la présidence d'honneur de la Balade Papillon.

Je fais appel à votre générosité pour une cause qui se doit de sensibiliser tous les coeurs.

Votre participation, un don minimum de 5 \$, vous permettra d'essayer une motoneige Skidoo 86, le 2 janvier au Parc Jacques Cartier.

Tout l'argent recueilli lors de la Balade Papillon sera remis intégralement à la Société des enfants handicapés du Québec, qui verra à la construction du Camp Papillon pour jeunes handicapés.

Ça mérite notre appui.

Je vous y attends!

Bertrand Fabi

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

prêter un de ses véhicules à l'infortuné propriétaire d'une voiture sport.

— 0 —

Yvon Bibeau s'est découvert une nouvelle passion: le jeu de "pichenolles". Malheureusement pour lui, il s'est fait battre par ses deux petits neveux de Montréal qui en étaient pourtant à leur première expérience.

J.A. Robert Fourrure

Certains de ses amis se demandent si Guy Giard ira encore vendre des programmes au camp d'entraînement des Yankees. Ils estiment que lorsqu'on est trop vieux pour se souvenir, on n'a pas à vendre des souvenirs.

— 0 —

Les Chevaliers de Colomb 7168 se sont inclinés par le compte de 4-1 devant les Etoiles de Yvon "Nilan" Goudreau. Ils ont subi leur première défaite de la saison... en deux sorties! Christian Binette a volé la vedette chez les gagnants avec trois buts, alors que Marc Forgues, évitait le blanchissage aux siens.

— 0 —

L'instructeur chef des Chevaliers, Lucien Phaneuf, était visiblement chagriné par cette défaite, surtout après avoir perdu le contrôle de ses joueurs. La direction de l'équipe entend d'ailleurs recruter un nouvel entraîneur plus autoritaire.

— 0 —

Guy et Luc Robillard ont donné une superbe réception à l'occasion de Noël. Guy s'est même fait un plaisir de

La vente de

20 à 30

sur toutes les

FOURRURES

562-4006
 1084, King ouest
 Sherbrooke

La Quotidienne

0 6 5 — 6 3 9 6

Dans le cadre du prochain caucus régional Des dossiers pour chaque député libéral

— Monique Gagnon-Tremblay

SHERBROOKE — Les députés libéraux de la région de l'Estrie constitueront bientôt un caucus régional par lequel chaque parlementaire se verra attribuer un ou des dossiers régionaux qu'il aura à mener au cours des prochains mois.

C'est du moins ce qu'a confié hier, la ministre déléguée à la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, tout en précisant que

cette démarche avait pour but d'assurer la défense des intérêts régionaux. Avouant qu'elle aurait peut-être

aimé une plus grande opposition péquiste en Estrie — seule Mme Carmen Juneau représente le Parti québécois dans Johnson — la ministre estime que la formation d'un caucus régional l'aidera certainement à effectuer une meilleure représentation des dossiers régionaux au Conseil des ministres. "C'est sûr que je ne pourrai pas

tout faire seule. C'est pour cette raison que des députés libéraux de l'Estrie auront des dossiers importants à mener. Les députés de l'Estrie peuvent effectivement me rendre de précieux services", de mentionner la ministre. Malgré la faible opposition péquiste en Estrie, la ministre déléguée à la Condition féminine ne

croit pas que les intérêts de l'Estrie seront pour autant mal défendus. "Les structures administratives en Estrie, de même que l'apport des journalistes pourront certes constituer une bonne opposition. Souvent, il y a des coupures entre les députés et les ministres et cela ne donne pas de bons résultats.

Mais en Estrie, nous voulons travailler de concert pour le bien de la région", ajoute la ministre.

De l'avis de Monique Gagnon-Tremblay, le caucus des députés libéraux devrait être constitué dans quelques semaines et c'est à ce moment que les dossiers seront attribués.



La députée et ministre Monique Gagnon-Tremblay s'entretenant avec le journaliste Michel Morin, à gauche, et le rédacteur en chef de La Tribune, Jean Vigneault.

L'avortement sera l'objet de sérieuses réflexions au cours des prochains mois

SHERBROOKE (MM) — Préférant ne pas émettre son opinion personnelle en ce qui a trait à la question de l'avortement, la ministre déléguée à la Condition féminine du Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay, estime que ce dossier, même s'il relève au sens légal du gouvernement fédéral, fera l'objet de sérieuses réflexions au sein du Parti libéral du Québec lors des prochains mois.

Dans cette veine, la ministre a indiqué qu'elle devait rencontrer son homologue fédéral durant le mois de février et que, lors de cet entretien, il sera question de l'avortement, au même titre que l'accès au régime des rentes des femmes au foyer.

Bien que le dossier de l'avortement ne fasse pas partie des priorités de la ministre déléguée à la Condition féminine "parce que je n'ai pas remarqué, à travers les groupes de femmes, qu'il s'agit là d'une demande formelle", Mme Gagnon-Tremblay avoue que c'est un aspect très délicat qu'il faut traiter avec beaucoup de prudence.

Trois aspects

"C'est certes une question très importante, de dire dans un premier temps la ministre. Mais l'avortement touche trois aspects, soit

les aspects légal, moral et de santé. Dans ce sens, c'est un dossier très complexe qui demande beaucoup de réflexion avant de se prononcer. Et j'ai l'intention, tout comme mes collègues, de me pencher sérieusement sur la question."

Selon la ministre, qui considère que l'avortement n'est pas un moyen de contraception mais bel et bien un dernier recours, toutes les femmes devraient avoir accès aux cliniques thérapeutiques.

"Dans certaines régions toutefois, ces cliniques ne font pas nécessairement du bon travail. C'est ce qu'il faut améliorer. Mais d'un côté et avant tout, l'avortement relève d'un cas de conscience. Il faut dans un premier temps respecter l'opinion religieuse des gens et se pencher sur la question de la santé. Car les cliniques clandestines peuvent causer un tort irréparable à la santé des femmes."

Régime des rentes

Par ailleurs, la ministre a précisé que ses priorités étaient surtout orientées vers l'accès pour les femmes au régime des rentes, de même que l'établissement de programmes d'accès à l'égalité.

"L'accès au régime des rentes pour les femmes au foyer implique une profonde modification à la fiscalité. Au cours de la campagne électorale, nous avons obtenu l'assurance que le gouvernement fédéral était prêt à collaborer à ce programme. Même si ce n'est pas un projet à court terme, je pense que nous pourrions nous entendre et arriver à une solution", d'ajouter en substance Mme Monique Gagnon-Tremblay.

Du côté de l'accès à l'égalité, la ministre dit attendre le dépôt du rapport rédigé à la suite de la tenue d'une commission parlementaire sur le sujet avant de prendre position.

Sur cet autre dossier, la ministre déléguée à la Condition féminine croit que la collaboration de ses collègues ministres lui sera d'un apport précieux.



Monique Gagnon-Tremblay

"J'ai déjà obtenu l'accord de mes collègues sur ces deux questions. Les hommes sont conscients que ce sont des programmes importants parce qu'ils touchent beaucoup de femmes. Et ils sont prêts à collaborer."

Pas question de délaier les projets de développement économique régionaux

SHERBROOKE (MM) — "Nous nous sommes engagés formellement à respecter les engagements pris lors du sommet socio économique. Des dossiers comme l'école de musique, le centre de micro-électronique, le centre de recherche et de développement, de même que le centre de recherche en caoutchouc et plastique feront l'objet de notre attention au cours de notre présent mandat."

Pour Monique Gagnon-Tremblay, il n'est pas question de délaier les projets de développement économique régionaux même si elle a été nommée ministre déléguée à la Condition féminine.

De concert avec les autres députés libéraux de l'Estrie, Mme Gagnon-Tremblay s'est engagée à ne pas abandonner les projets de développement déjà en cours.

"En ce qui a trait à l'école de musique, il me semble que ce projet vaut la peine d'être étudié. Nous avons certes des dossiers régionaux à reconstruire, mais dans l'ensemble je n'ai pas l'intention d'oublier les considérations régionales."

La ministre déléguée à la Condition féminine avoue que du côté de l'école de musique, elle a déjà eu des contacts avec d'autres ministres.

"Mais avant de se lancer dans la construction d'une nouvelle bâtisse, nous allons étudier s'il n'est pas possible d'utiliser des locaux qui sont déjà disponibles. Je pense notamment à l'école Alexander Galt où la moitié des locaux ne sont pas utilisés. Il y a peut-être lieu de réaménager l'ensemble de ce dossier."

de confier la députée-ministre de St-François.

Du côté du centre de micro-électronique qui pourrait être implanté à Sherbrooke, Mme Gagnon-Tremblay a laissé entendre qu'elle rencontrera sous peu ses collègues du Conseil des ministres pour étudier la question.

Agri-garde

En ce qui a trait au projet Agri-Garde de Wotton, qui se veut un service de garde adapté au milieu agricole et qui a déjà fait l'engagement du gouvernement du Parti québécois, la ministre ne voit aucune objection à en faire l'étude, mais dans une considération beaucoup plus large.

"Ce dossier se voulait un projet-pilote et en cours de route, la moitié des sommes promises ont été coupées. Nous allons maintenant voir s'il n'est pas possible de faire de ce projet un programme provincial. Mais je ne peux pas m'engager aujourd'hui à verser la moitié des sommes qui ont été coupées par l'ancien gouvernement", de révéler Mme Gagnon-Tremblay.

Pas un ministère junior

SHERBROOKE (MM) — "Même si je n'ai pas de millions \$ à dépenser et même si je dois toujours quêter des sommes, je ne pense pas que le ministère de la Condition féminine soit un ministère junior. On ne prend pas nécessairement conscience de l'importance de ce ministère, mais j'estime personnellement qu'il est très important."

Au dire de Monique Gagnon-Tremblay, il est faux de croire que le portefeuille dont elle a hérité revêt une importance moindre que les autres ministères au sein du gouvernement du Québec.

Selon Mme Gagnon-Tremblay, le ministère de la Condition féminine "est très important parce qu'il s'adresse à beaucoup de femmes et que les réformes proposées pour améliorer la condition de ces femmes touchent à beaucoup d'autres ministères."

"Si l'on prend par exemple l'accès au régime des rentes, c'est un dossier qui touche aussi le ministère du Travail. Lorsqu'il est question des modifications à apporter au code civil pour améliorer le sort des femmes, il faut nécessairement toucher le ministère de la Justice. Et quand nous parlons des garderies, c'est le ministère des Affaires sociales qui est touché. En conséquence, je ne crois pas que l'on puisse dire que c'est un ministère junior", de confier Mme Gagnon-Tremblay.

Personnel politique

Pour la ministre de la Condition féminine, l'importance de ce ministère implique nécessairement l'embauche de personnes compétentes

pour aider la titulaire à effectuer un travail efficace.

"Je dois dire qu'avoir la charge d'un ministère représente beaucoup de travail. C'est pour cette raison que je dois m'adjoindre des personnes très compétentes. Il reste encore quelques postes à combler, mais je peux déjà compter sur un chef de Cabinet qui est un homme, soit Marc Lacroix, (candidat libéral défait dans Shefford)."

Selon la ministre, certaines autres fonctions au sein de son Cabinet, dont le poste de secrétaire général, seront comblées incessamment.

Questionnée à savoir si Mme Clarisse Codère pourrait être nommée au poste de secrétaire générale, fonction équivalente à celle de sous-ministre, la ministre de la Condition féminine a plutôt fait preuve de prudence.

"J'ai des tas de candidatures encore à étudier. Le poste de secrétaire générale est une nomination politique et je dois obtenir l'accord de Robert Bourassa. Les candidats à ce poste doivent être de bons gestionnaires et de bons administrateurs. J'essaie de m'entourer de personnes qualifiées et Mme Codère est une personne qualifiée. Mais M. Bourassa doit aussi tenir compte des régions avant de procéder à ces nominations", de préciser Mme Gagnon-Tremblay.

La synthèse effectuée par les enquêteurs répond aux attentes du comité du textile

— Rolland Bennett



Rolland Bennett

SHERBROOKE (GC) — Le rapport final d'enquête de la Commission canadienne du textile et du vêtement, déposé le 24 décembre, qui contient des "recommandations précises à l'appui de mesures protectionnistes plus efficaces", réjouit à première vue le président du comité de survie du textile et du vêtement de l'Estrie, M. Rolland Bennett. "Reste à savoir, toutefois, de quelle façon le gouvernement mettra à exécution les recommandations de la Commission", a-t-il déclaré.

Bien qu'il n'ait pas encore en main le rapport, ce dernier considère, à la lumière des informations contenues dans un communiqué de presse, que la synthèse effectuée par les bureaux du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale correspond aux attentes du comité.

Cette étude, commandée par Sinclair Stevens, ministre de l'Expansion industrielle régionale, établit en effet, que "le coût réduit des importations continue de causer un préjudice aux fournisseurs canadiens" et elle recommande de continuer à limiter l'importation de ces produits."

Quand aux coûts associés à la mise en place des mesures protectionnistes suggérées par la Commission — on parle de 350 à 400 millions \$ annuellement —, M. Bennett estime que la facture n'est pas élevée pour préserver quelque 90,000 emplois au Canada, dont 10,000 au Québec, et 4,000 seulement en Estrie.

Par ailleurs, la Commission est d'avis que "les ententes bilatérales signées par le Canada devraient être plus similaires à celles qui sont en vigueur dans d'autres pays importateurs comme les États-Unis et la communauté économique européenne (CEE)". Le président du comité de survie abonde dans le même sens: "L'industrie américaine est beaucoup mieux protégée que la nôtre", a-t-il noté.

De plus, la Commission croit que "les recommandations du rapport provisoire, daté du 28 juin 1985, devraient être mises en oeuvre pour empêcher que d'autres dommages ne soient causés à l'industrie du textile et du vêtement pendant que l'on négocie l'Accord multi-fibres et les ententes bilatérales subséquentes."

Par ailleurs, les membres de la Commission semblent poser un jugement de valeur plutôt négatif concernant les mesures adoptées à ce jour: "Le système actuel d'ententes bilatérales, qui aurait dû engendrer une certaine stabilité dans

l'industrie canadienne du textile n'a pas donné les résultats escomptés", peut-on lire dans un communiqué officiel.

"En vue de réduire progressivement la dépendance des industries du textile et du vêtement à l'égard des mesures protectionnistes, la Commission propose d'adopter un programme d'importation en franchise de droits de douane axé sur la valeur de la production des entreprises manufacturières et celle provenant de la vente au détail de produits canadiens", poursuit le document.

Pour ce qui est des détails du rapport d'enquête, le président du Comité, tout comme le représentant de l'assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) au Comité, M. Michel Bousquet, réserve ses commentaires. Sur des questions telle une éventuelle politique d'étiquetage, le communiqué ne fait aucune mention.

M. Bennett a toutefois confié que le ministre de l'Expansion industrielle régionale ainsi que le ministre du Commerce extérieur, James Kelleher, sont sensibles à la cause que le Comité de survie et d'autres instances défendent. Par ailleurs, ce dernier croit à la bonne volonté du gouvernement dans ce dossier sans pour autant "donner le bon Dieu sans confession" à ceux qui décideront en bout de ligne...

FERMETURE
Abandon des affaires

50%
sur toute marchandise en magasin

Bijoux, joncs, bagues, etc.

BIJOUTERIE LE SAGITTAIRE
ENR.

PLAZA ROCK FOREST
En vigueur du 26 au 31 déc. 85 inclus.

Pour remercier ses abonnés
La Tribune lance un nouveau concours

1,000\$ D'ÉPICERIE A GAGNER

Gagnant de 100\$

Tirage le 27 décembre 1985
Nom Mme Pierrette Bernard
Adresse 3748, rue Poulin
Ville Rock Forest
Épicier choisi SUPER MARCHÉ BINETTE
Adresse 2530 ouest, rue Galt
Ville Sherbrooke

* Pour les non-abonnés, le bon d'épicerie est de 50\$ (voir règlement no 4)

Important projet de modernisation

Investissement de 60 millions \$ à la Kruger

BROMPTONVILLE (MM) — En investissant 60 millions \$ dans un important projet de modernisation, la compagnie Kruger de Bromptonville, qui fabrique du papier journal, espère consolider sa part du marché canadien.

Essentiellement, ce projet de modernisation, amorcé il y a exactement un an, permettra à Kruger de fabriquer elle-même la pâte chimique (kraft) qui entre dans la fabrication du papier journal.

Selon le gérant du projet pour la

qui sont nécessaires. La pâte mécanique, qui représente 50 pour cent de toute la pâte utilisée, est fabriquée ici même à l'aide de nos meules. Ensuite, il y a la pâte thermo-mécanique dont l'utilisation est établie à 40 pour cent. Enfin, avec

d'expliquer M. McCloud. Quotidiennement, la compagnie Kruger doit acheter quelque 50 tonnes de pâte chimique. Sans divulguer le prix de cet approvisionnement quotidien, M. McCloud laisse entendre que les coûts sont passablement élevés.

"La pâte nous coûte plus cher que le papier que l'on vend", précise-t-il.

Equipements

La réalisation de ce projet, qui incidemment, n'a entraîné aucune baisse de la production, implique l'achat et la mise en place de divers équipements, tous plus perfectionnés les uns que les autres.

Outre le système d'épuration centrifuge, les trois presses servant à épaissir la pâte, les quatre filtres à disques et les huit raffineurs, dont six sont dotés de moteurs de 12,000 chevaux vapeur et deux autres de moteurs de 6,000 chevaux vapeur, la compagnie Kruger doit compter sur une quantité impressionnante de pompes.

"Au total, il doit bien y avoir 60 pompes à eau et à pâte. Nous avons aussi installé six tamis pressurisés, un silo à copeaux de 46,000 pieds cube, un récupérateur de chaleur de 150,000 livres à l'heure et un système de contrôle sophistiqué. Sans compter les équipements supplémentaires de la cour à bois", de préciser MM. McCloud et Garvie.

Ce projet, dont la rentabilité semble assurée, permettra aussi à Kruger de réaliser des économies importantes.

"Nous pourrions, d'expliquer John McCloud, utiliser moins d'huile pour sécher la pâte maintenant que nous aurons notre récupérateur de chaleur. De plus, notre matière première pourra être utilisée sous forme de copeaux, ce qui est moins

dispendieux que le bois en rondins. Et notre pâte sera fabriquée ici. Tout cela nous permettra de réaliser des économies importantes."

A pareille date l'an prochain, les gérants du projet pour Kruger et

pour la firme Bauer assurent que les travaux seront complétés.

"Nous accusons un peu de retard, mais tout devrait être terminé selon les échéanciers qui ont été fixés, c'est-à-dire en décembre 1986", précise John McCloud.



John McCloud

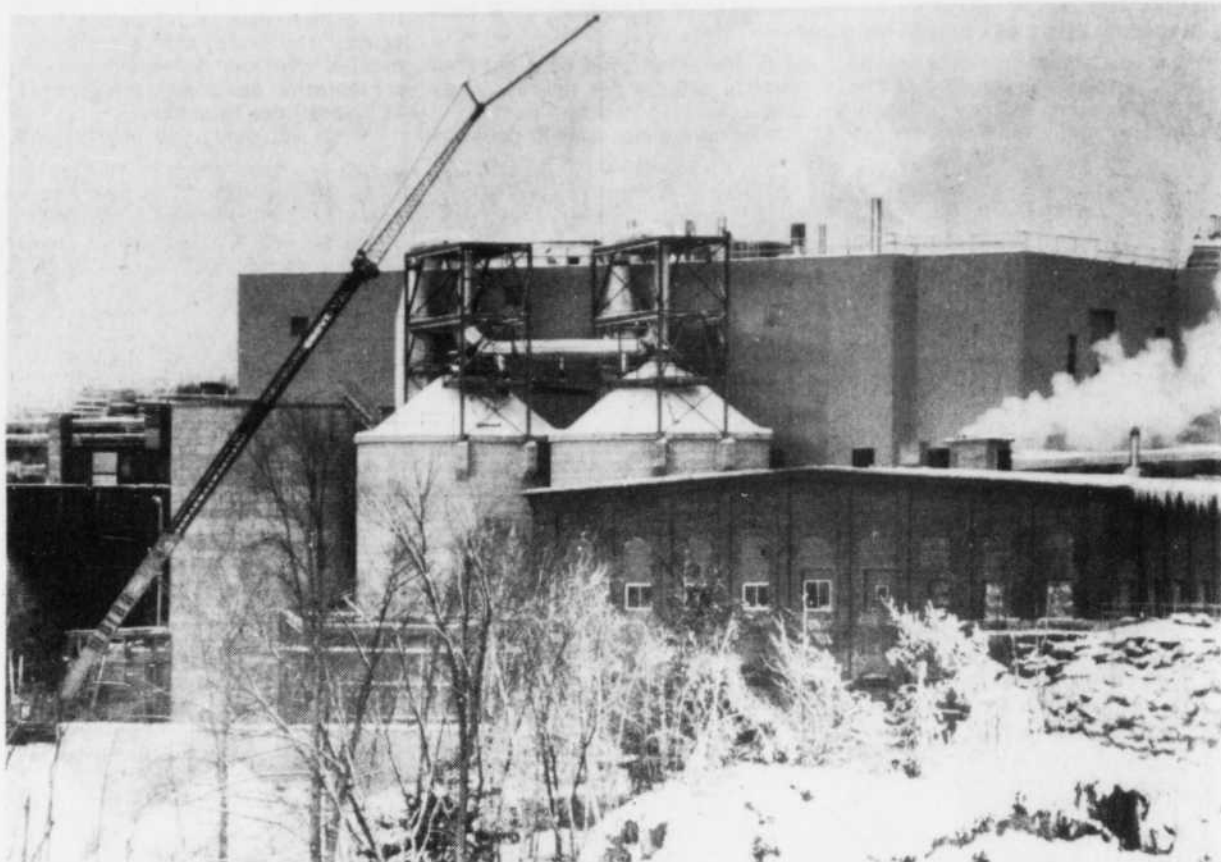


Maurice Garvie

compagnie Kruger, M. John McCloud, une fois le projet terminé, il ne sera plus nécessaire d'acheter cette pâte chimique comme c'est le cas actuellement.

"Dans la fabrication du papier journal, il y a trois sortes de pâtes

10 pour cent de la composition, la pâte chimique, ou la pâte kraft, doit être utilisée. C'est cette pâte que nous achetons. Quand tout le projet aura été complété, nous serons en mesure de la produire ici, d'où des économies appréciables",



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Financement complet assuré par une firme ontarienne

BROMPTONVILLE (MM) — Aussi curieux que cela puisse paraître, ce n'est pas la compagnie Kruger qui finance son propre projet de modernisation de 60 millions \$.

De fait, aucune subvention n'a encore été accordée par le gouvernement provincial à Kruger pour l'aider à réaliser son important projet.

"La demande a été faite, mais nous attendons encore", explique John McCloud.

Le financement du projet, outre l'acompte, est entièrement assuré par la firme Bauer, une compagnie de Brandford en Ontario.

"C'est le premier projet du genre au Canada qui est financé en totalité par notre firme", de confier M. Maurice Garvie, gérant du projet pour cette firme.

compagnie Lummus, s'occupe de la gestion de la construction.

"Et nous pouvons dire que nous sommes tous satisfaits des travailleurs de la région. Même que la compétence de ces travailleurs nous a surpris", explique encore Maurice Garvie.

Moins d'employés

Le gérant du projet pour la com-

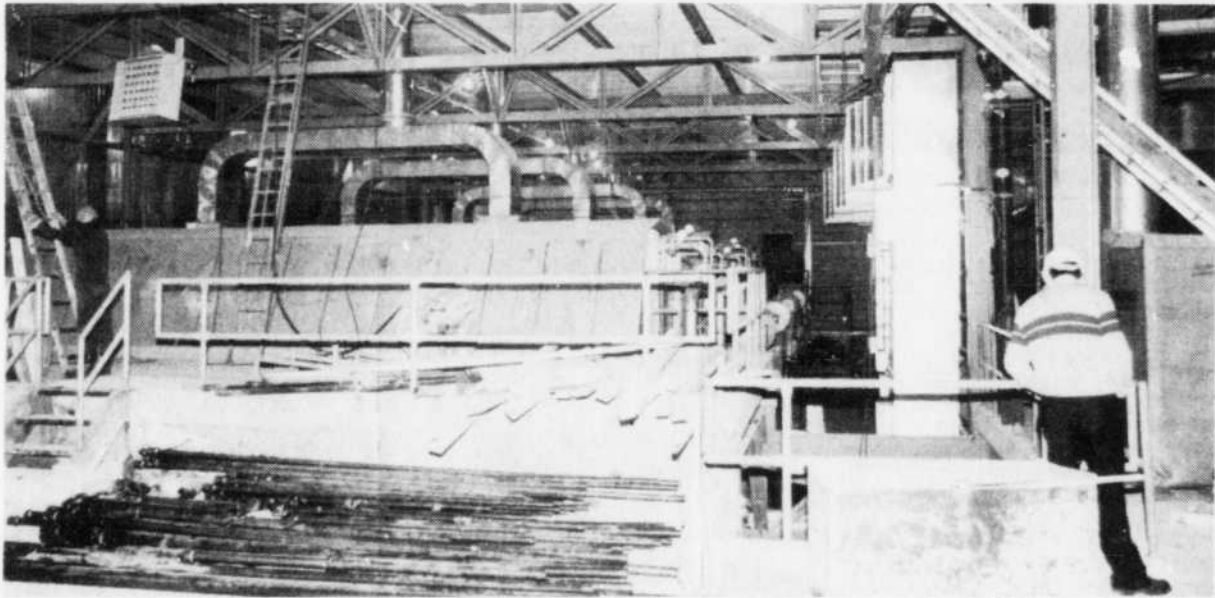
employés travaillent actuellement à cette usine.

Depuis l'acquisition par Kruger de la compagnie Bowater à Cornerbrook, dans la province de Terre-Neuve, cette compagnie croit être en mesure d'améliorer sa place sur le marché canadien.

"C'est du moins ce que nous visions, mais tout dépend du marché du papier journal. Il faut dire que la compétition est très vive sur le marché", maintient M. McCloud.

Pour ce qui est de la mise en fonction des nouvelles installations, les responsables du projet estiment qu'une première phase aura été complétée au début de la nouvelle année. Dès lors, certaines opérations pourront se mettre en branle.

"La deuxième phase devrait être terminée en mai ou en juin et par la suite, les trois autres phases seront complétées à intervalle de deux mois", précise John McCloud.



Ces quatre filtres à disque, d'une capacité de 200 tonnes par unité, ont été fabriqués à Sherbrooke par la compagnie Ingersoll Rand.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Equipement

Des 60 millions \$ nécessaires à la réalisation du projet, M. Garvie précise qu'une somme de 30 millions \$ est affectée pour l'achat de l'équipement.

Le reste de ce montant est attribué à la main-d'oeuvre et à l'installation des équipements. Et je peux dire qu'une somme d'environ 3,5 millions \$ sera versée à des firmes de la région qui ont obtenu de la sous-traitance, notamment la Société d'ingénierie Combustion, la firme Hooper et Ingersoll Rand de Sherbrooke", de dire M. Garvie, tout en précisant que la société Bauer et la Société d'ingénierie Combustion sont de la même famille.

Ce projet de modernisation fournira de l'emploi à un nombre impressionnant de travailleurs, soit de l'extérieur ou de la région.

Pour les travailleurs de la région, ce projet implique environ 400,000 heures de travail. La main-d'oeuvre venant de l'extérieur peut, pour sa part, compter sur 100,000 heures de travail.

Une autre firme de Toronto, qui oeuvre partout dans le monde, la

compagnie Kruger, John McCloud, a par ailleurs précisé que le nombre d'employés à l'usine de Bromptonville sera moins élevé quand le projet de modernisation aura été complété.

"Mais nous ne savons pas encore dans quelle proportion. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y aura moins d'employés dans un an ou un peu plus", de maintenir M. McCloud, en ajoutant que plus de 500

Peu à peu, le cheminement des travaux donne un nouveau visage à la Kruger. Cette nouvelle partie (photo) a été entièrement érigée lors des derniers mois. Essentiellement, ce projet de modernisation, amorcé il y a exactement un an, permettra à Kruger de fabriquer elle-même la pâte chimique (kraft) qui entre dans la fabrication du papier journal. Selon le gérant du projet pour la compagnie Kruger, M. John McCloud, une fois le projet terminé, il ne sera plus nécessaire d'acheter cette pâte chimique comme c'est le cas actuellement.

Les 3 buffets du temps des Fêtes à L'Auberge Cabana

- * LA VEILLE DE NOËL 15 \$
La crêpe aux fruits de mer, le jambon de Noël, le rosbif, le caneton de Brome
- * LE JOUR DE NOËL 15 \$
Le dindonneau, la fameuse tourtière, le saumon frais
- * LA VEILLE DU JOUR DE L'AN 25 \$
Buffet, suivi de danse dans une ambiance de fête et de joie

Réservations seulement: 843-3313

Soyez juge
Par Me Guy Morin

Faillite et dettes
en collaboration avec Me Micheline Plante

Un individu qui fait faillite est-il libéré de toutes ses dettes?

LES FAITS:
Les faits soumis au tribunal sont les suivants:
Un individu achète à crédit les biens suivants: une cuisinière électrique, un mobilier de cuisine, un ventilateur électrique dont il a besoin pour soigner son asthme, une bicyclette d'enfant et une radio stéréo.
N'arrivant pas à rencontrer toutes ses dettes, le monsieur fait faillite.
Malgré la faillite, le vendeur réclame 1,151 \$ pour marchandises vendues et livrées.

QUESTION:
Pensez-vous que la faillite a libéré l'acheteur du paiement de ses dettes?

DECISION:
L'action fut accueillie et l'acheteur condamné à payer pour ces biens.

MOTIFS:
D'après la Loi sur la faillite, un débiteur est libéré du paiement de certaines dettes mais il n'est pas libéré du paiement des marchandises considérées comme des nécessités de la vie.
Pour déterminer si des marchandises vendues constituent des nécessités de la vie, il faut prendre en considération les besoins normaux d'un individu selon le mode de vie de notre société et la situation personnelle de l'individu.
Les besoins normaux dans notre société moderne ne se limitent pas aux choses essentielles à la survie mais s'étendent aux besoins d'information de culture et de récréation.
Le juge en vient à la conclusion que tous les biens énumérés étaient des nécessités de la vie dont le failli n'était pas libéré.

REFERENCE:
G.U.S. Canada / Divison Légaré c. Morin J.E. 83-390
Jugement rendu par M. le juge Gill Fortier.

Le temps des fêtes

a toujours été un moment privilégié où nous nous retrouvons pour célébrer dans la joie et la fraternité. Puisse cette période de l'année apporter à chacun et chacune d'entre vous la joie et la sérénité.

Mon épouse Michèle et ma fille Amélie se joignent à moi pour offrir à tous les gens du comté de Sherbrooke-Lennoxville, une année 1986 à l'image de vos espoirs les plus profonds.

Jean Charest député de Sherbrooke

une auberge à redécouvrir

Sur les rives du Lac d'Argent, une vue superbe du Mont-Orford

Auberge le falot

Célèbre du temps de la Châtelaine du Lac, l'auberge s'est récemment donnée des airs de jeunesse

Votre hôte Serge Bergeron, ses chefs Jean Nicol & Jean Fortin mettent tout en oeuvre pour que votre séjour soit des plus agréables

1er JANVIER "BRUNCH" 9^h5

salle à dîner bar salon auberge

Spécialités: steaks et fruits de mer
Les dimanches un Brunch inoubliable

Foyer, atmosphère chaleureuse et des salles de réception pouvant accueillir 200 personnes

Quinze chambres confortables et un chalet pouvant héberger des groupes de 45 personnes

01706 Chemin du Lac d'Argent, Eastman réservation: (514) 297-3566

JOIGNEZ un club de prestige
offrant
LES DERNIERS SUCCES

GRATUIT
1 FILM POUR ENFANTS
GRATUIT DIMANCHE P.M.
Membre du Club

GODZILLA 1985

LOCATION VIDÉO
\$5 seulement avec la location de 2 films en sus

Valide lundi, mardi, mercredi

Club VIDEOTECH
OUVERT 7 JOURS / 7 SOIRS
Dim. midi à 21h

910, King o., Sherbrooke — 569-9963

L'ex-usine Butterfield vendue

ROCK-ISLAND (MD) — Après plusieurs mois d'intenses négociations, l'ancienne usine Butterfield, appartenant au géant multinational américain Litton Industries, a été vendue à M. Albert Korman de Mansonville.

Une cérémonie d'accueil a eu lieu à l'Hôtel de ville de Rock-Island, pour marquer cet événement majeur dans l'économie de la région.

Le nouveau propriétaire de la bâtisse a acheté l'immeuble sous la



Le nouveau propriétaire, Albert Korman, démontre le produit de base d'isolation qui y sera fabriqué.

personnes. L'autre partie qui ne sera pas utilisée, soit environ les deux tiers, seront mis en location et déjà l'on parle d'un locataire éventuel, au sein du conseil de Rock-Island.

La nouvelle compagnie fabriquera un produit de base qui entre dans la fabrication d'isolation. Il y avait deux fournisseurs de ce produit au Canada et une compagnie vient de rapatrier sa production aux États-Unis, laissant selon M. Korman le champ libre à une installation dont il connaît très bien le fonctionnement. Une vingtaine d'industries s'approvisionnent de ce produit de base.

Pour sa part le maire Jean-Louis Dupont s'est dit très heureux de cette journée, qui concrétise plusieurs heures de travail. M. Korman a souligné la ténacité de M. et Mme Jean-Louis Dupont, celle-ci en tant qu'agent d'immeubles qui s'est occupé de la vente.

Le député François Gérin a pour sa part souligné le bon travail du conseil de Rock-Island et a offert ses services. Quant au président de la Sodem, le maire Antonio Lacasse, il s'est dit particulièrement heureux de voir une industrie s'implanter sur le territoire de la MRC, prouvant ainsi "qu'ensemble l'on ne peut qu'obtenir des résultats, et ce pour l'ensemble de la MRC."

MM. Gratien Lavoie, commissaire industriel et Albert Parent, maire de Rock-Island, ont tour à tour offert leurs services à cette nouvelle industrie qui vient donner un coup de pouce à cette région durement touchée depuis la fermeture de l'usine Butterfield. Une fin d'année exceptionnelle pour les Villes frontalières.



L'ancienne usine Butterfield reprendra vie d'ici quelques semaines, du moins pour une partie de sa surface, où sera fabriquée une sorte de styrène.

raison sociale 132621 Canada Inc. et prévoit occuper les locaux avec une vingtaine d'employés, d'ici mars 1986.

M. Korman a révélé qu'il occupera seulement une partie de la bâtisse qui a déjà abrité plus de 300

La faculté de Droit en quête d'un doyen

SHERBROOKE (MR) — La faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke se trouve à son tour en quête d'un doyen.

En effet, un collège électoral a été constitué selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la faculté de Droit.

Les personnes ou organismes qui veulent faire des recommandations, des commentaires ou des suggestions relatives à la nomination peuvent communiquer avec le secrétaire du comité de mise en candidature de la faculté, M. Serge Gaudet.

Les personnes désireuses de poser leur candidature doivent, pour leur part, faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au secrétaire du comité ainsi qu'un exposé écrit de leur vision du développement et de la gestion de la faculté.

Toutes les candidatures doivent être présentées au plus tard le 6 janvier.

L'actuel doyen de la faculté de Droit, M. Jean-Marie Lavoie, qui a rempli un mandat de quatre ans à ce poste, a décidé de ne pas demander de renouvellement de son mandat.

Récemment, les facultés d'Administration et d'Éducation physique et sportive se nommaient de nouveaux doyens en la personne de MM. Paul Prévost et Georges B. Lemieux.

Entente de Windsor avec ses cols bleus et blancs

par Claude Corriveau

Trois ans

WINDSOR — La Ville de Windsor et les cols bleus et cols blancs de cette municipalité ont accepté un protocole d'entente, quant au renouvellement de la convention collective de travail de ces derniers.

Ceux ou celles qui craignent un débrayage des employés municipaux en cette période hivernale peuvent maintenant dormir en paix, puisque le nouveau contrat de travail doit être signé le 6 janvier prochain.

La nouvelle entente est d'une durée de trois ans. Elle prendra fin le 30 juin 1987. La clause salariale avait déjà fait l'objet d'un règlement. Les cols bleus et cols blancs obtiennent des hausses de salaire de l'ordre de 2,5 pour cent, 4 p.c. et 5 p.c. L'augmentation salariale est rétroactive au premier juillet 84.

La ligne de progression et la définition de la semaine de travail était les deux derniers

points en litige. L'ensemble de la nouvelle convention a été accepté dans une proportion de 95 pour cent par les employés syndiqués de la Ville de Windsor.

Satisfaction

"Nous sommes satisfaits de l'entente mais nous aurions aimé que ça se règle plus vite. Les négociations ont traîné en longueur", de dire le président du syndicat des employés municipaux, M. Jacques Martin.

Au sujet des deux derniers

points en litige, M. Martin explique que les deux parties ont dû faire des concessions. Notamment pour la nouvelle définition de la semaine de travail. Durant la période hivernale, soit du 21 décembre au 21 mars, les employés du service des Travaux publics travailleront les samedis à tour de rôle.

La partie patronale indique que ce point en était un prioritaire, afin de réduire les coûts en travail supplémentaire en cas d'importantes chutes de neige.



CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE

boul. Portland, Sherbrooke
INFO: 565-0366



TÉLÉ



VOUS RECOMMANDE
• CALINOIRS • COCOON
• ROCKY IV

Tous les après-midi
12h45—2h45—4h45

Version Franç. de
"The Care Bears Movie"

Enfants \$2.50
Admission: \$3.50

Les
CÂLINOIRS



3e semaine

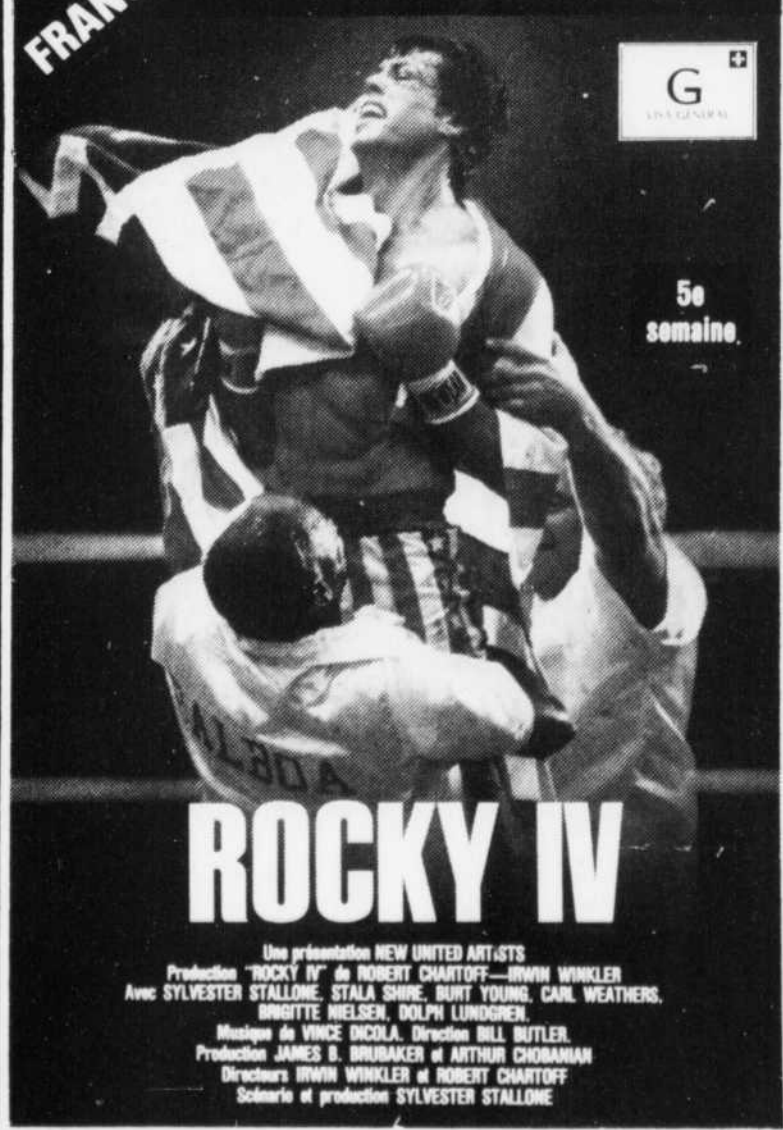
OUVERT DES 12h30
JUSQU'AU 05 JANVIER



Aucun laissez-passer
MICHAEL DOUGLAS KATHLEEN TURNER DANNY DEVITO
JACK NITZSCHE JAN DeBONT JOEL DOUGLAS JACK BRODSKY
MARK ROSENTHAL & LAWRENCE KONNER DIANE THOMAS

CINEMA 2 12h40 — 2h50 — 5h00 — 7h10 — 9h20

EN FRANÇAIS
ROCKY! ROCKY! ROCKY!
Tous acclament le Champion!



CINEMA 3 1h00 — 3h00 — 5h00 — 7h00 — 9h00

Ce sont tous vos rêves réunis.
Ce n'est pas dans votre expectative.



CINEMA 1 En soirée seulement à 7h20 — 9h30

Pas de mise en tutelle de la CSTM

— Michel Lacasse

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - "Il est complètement faux d'affirmer que la Commission scolaire de Thetford-Mines sera mise en tutelle par le ministère de l'Éducation du Québec."

Voilà la réponse catégorique formulée à La Tribune par le président de la CSTM, Michel Lacasse, lorsqu'il a été invité à commenter cette information qui circule dans la région

depuis quelques semaines. Cette rumeur se rattache au fait que les deux commissions scolaires locales de la région doivent maintenant éponger un déficit net de

plus de 1,1 million \$, encouru en 1984-85 par la Commission scolaire régionale de l'Amiante. Surtout que cet important excédent des dépenses sur les revenus n'était pas prévu par les dirigeants de la CSTM.

À la mi-novembre, l'ex-président de la régionale de l'Amiante et président de la nouvelle commission scolaire intégrée de Thetford-Mines avait promis une réaction rapide au

regard de cette situation qui a affecté directement les contribuables par une augmentation de l'impôt scolaire sur le territoire. Six semaines plus tard, la situation n'a pas encore été éclaircie et M. Lacasse attribue ce retard par la complexité du dossier. "Nous n'avons pas l'intention de cacher quoi que ce soit aux contribuables. Mais, le dossier, est très délicat et c'est ce qui explique le fait que nous progressons lentement."

Rumeurs

Ce dernier soutient que des administrateurs scolaires devront répondre de leurs gestes face à ce lourd déficit. Il refuse pour l'instant d'élaborer davantage et préfère même laisser courir certaines rumeurs à l'effet que l'avenir de certains employés cadres serait en danger... "Je ne veux pas la tête de personne. Mais, je croyais présider une administration saine, du moins

à partir des données que j'avais. Il y a eu quelque chose de pas clair et nous allons prendre des sanctions, s'il y a lieu."

M. Lacasse promet encore un éclaircissement de la situation, après la période des Fêtes. "Nous avons des comptes à rendre et nous allons les rendre. Ça va être clair. Il va définitivement se passer des choses mais certainement pas une tutelle," de lancer le président de la CSTM.

Deux incendies et 100,000 \$ de dégâts

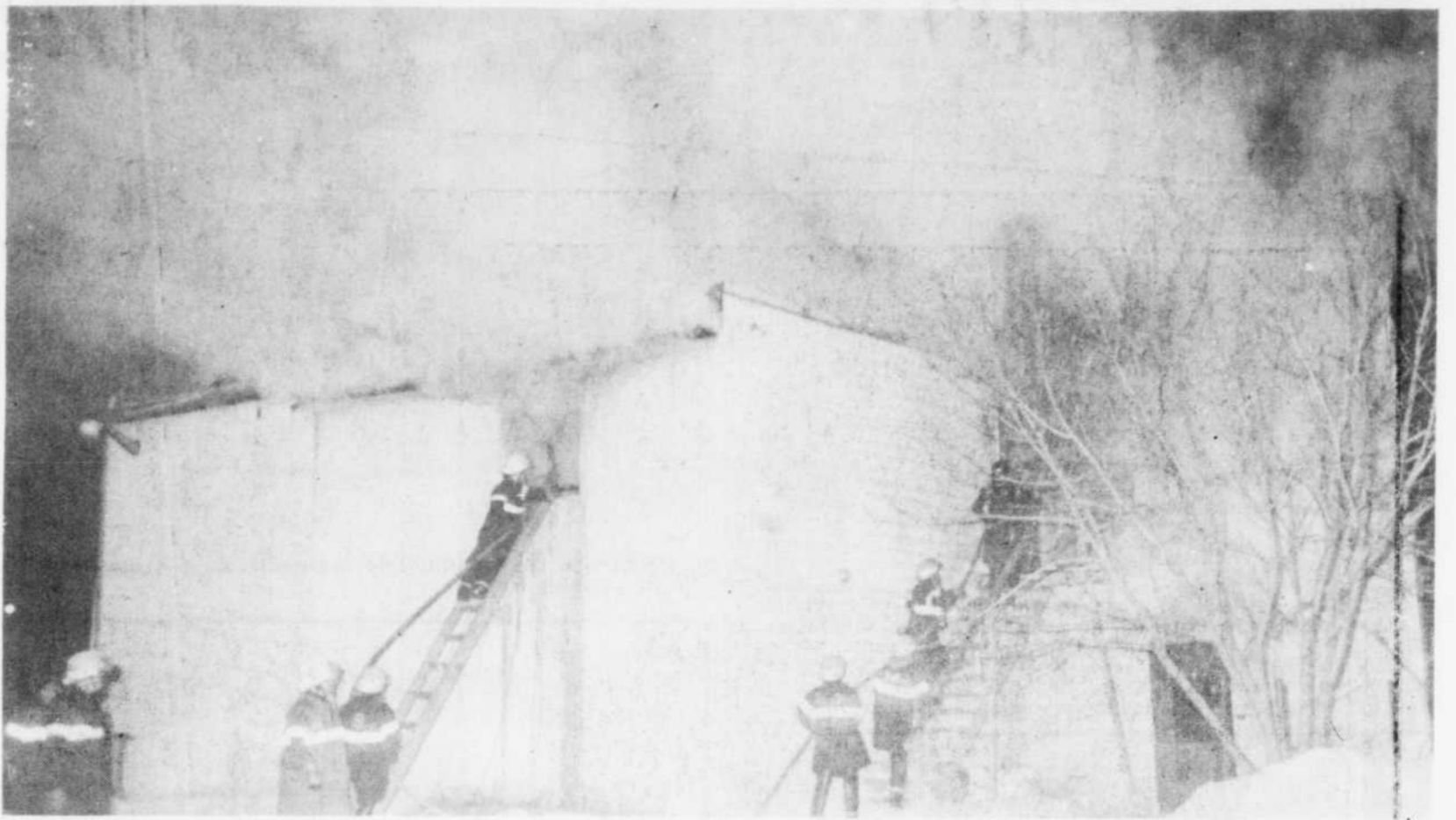
DRUMMONDVILLE (GP) - Deux incendies consécutifs, survenus en soirée jeudi, ont fait plus de 100,000 \$ de dommages à Drummondville.

Le premier s'est déclaré vers 18 heures 30 dans la maison privée de Mme Diane Brûlotte, au 2135 boulevard Mercure. De la friture sur le poêle électrique aurait pris feu et l'incendie s'est communiqué à la hotte et dans le système de ventilation de la cuisinière. Les pompiers de Drummondville ont combattu le feu pendant près de deux heures. Les dommages sont estimés sommairement à environ 10,000 \$.

Les pompiers étaient à peine retournés à la caserne qu'une nouvelle alerte, générale celle-là, les appelait au Bar Louise du 35 de la

118ième avenue. Le feu s'était déclaré dans la toilette des femmes. Malgré tous leurs efforts, les pompiers n'ont pu sauver grand-chose du vaste édifice qui, outre le bar, comprenait une salle de réception, la taverne Rolland et deux petits logements. L'immeuble, propriété de M. Ben Leclerc, est considéré comme une perte quasi totale, soit une valeur d'environ 100,000 \$.

Même si plusieurs bâtisses se trouvaient à proximité, les pompiers ont pu éviter que le brasier ne s'étende aux immeubles avoisinants. Les pompiers sont finalement retournés à leur caserne vers 6 heures hier matin, après une nuit de combat sous un froid rigoureux. Dans ce cas, on croit que c'est l'électricité qui est responsable de l'incendie.



L'immeuble, abritant le Bar Louise et la Taverne Rolland de la 118ième avenue, n'a pu être sauvé, malgré le travail des pompiers sous un froid rigoureux.

(Photo La Tribune par Jean-Guy Fréchette)

...en bref

L'Amiante

• Bonne année touristique

THETFORD-MINES - L'année 1985 aura été une bonne période pour le secteur touristique alors que la région de l'Amiante a accueilli près de 35,000 visiteurs, soit une hausse de l'ordre de 10,000 au regard de 1984. Plus de 80 pour cent

des touristes provenaient du Québec. Le plus grand attrait de la région demeure encore les mines d'amiante. La durée moyenne de séjour dans l'Amiante se situe à 2,5 jours.

• Entreprise du mois

BLACK-LAKE - C'est la firme Les Systèmes Archimède de St-Frédéric de Beauce qui s'est méritée la mention d'entreprise du mois de décembre, décernée par le club d'administration industrielle du Canada, chapitre de l'Amiante. Cette

compagnie se spécialise dans la fabrication de maisons modulaires résidentielles et commerciales. Elle vient de signer un important contrat de l'ordre de 8,5 millions \$ avec des intérêts Français.

Centre du Québec

• Atelier de tracteurs

DRUMMONDVILLE - Douze agriculteurs de la région de Drummondville, Victoriaville et Nicolet ont participé récemment à un atelier de formation de producteurs-monteurs sur l'utilisation sécuritaire du tracteur de ferme, sous la responsabilité du Service de main-d'oeuvre agricole du Canada

(SMAC). Ces moniteurs sont habilités à donner sur demande des sessions d'animation aux groupes d'agriculteurs intéressés. Ce sont Léo Plasse de St-Edmond, Michel Janelle de St-Cyrille, Donald Pellerin de St-Rémi de Tingwick et Pierre-Yves Germain de Warwick.

• Non-fumeurs

Sous la responsabilité et l'Hôpital Ste-Croix et du Département de santé communautaire de Drummondville, un plan de cinq jours pour personnes désireuses d'arrêter de fumer sera présenté en janvier.

Entre autres, une conférence de M. Jean-Guy Tremblay, président de l'association québécoise des non-fumeurs, est prévue pour le mercredi 15 janvier à 19 heures en l'auditorium du Pavillon d'Youville.

• Certificat d'accréditation

M. Jean Gaucher, agent d'accréditation du ministère du Travail du Québec, vient d'émettre un certificat visant à reconnaître un nouveau syndicat, celui des Travailleurs des Industries Jaro de Drummondville-Nord, affilié à la Centrale des Syndicats nationaux (CSN). La négociation d'une première convention

collective devrait s'amorcer, selon la CSN, dans les prochaines semaines après les rencontres de préparation du projet avec les travailleurs. Jaro est une entreprise spécialisée dans la fabrication de cabines téléphoniques et de guérites pour stations-service.

Bois-Francis

• Colonie de vacances

VICTORIAVILLE - Pour continuer d'offrir des séjours en colonie de vacances à des jeunes handicapés de la région des Bois-Francis et développer ce service, deux organismes sans but lucratif seront bientôt créés par les bénévoles qui oeuvrent à ce niveau.

Ces deux organismes, l'un sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Arthabaska et l'autre sur celui de la MRC de

l'Érable, regroupent des bénévoles de l'Association d'aide aux personnes handicapées et des représentants de différents services gouvernementaux.

Depuis 20 ans, des bénévoles ont permis à plus de 1 000 jeunes handicapés d'effectuer un séjour dans une colonie de vacances durant l'été. Les futurs organismes auront encore besoin de dons pour poursuivre cette oeuvre.

• Autre silvifranc honoré

VICTORIAVILLE - Un autre résident des Bois-Francis, M. Jean Blais, doit recevoir dans les prochains mois la médaille de membre de l'Ordre du Canada, pour son dévouement à la cause des personnes

souffrant de problèmes cardiaques. Déjà, à la fin d'octobre, Soeur Claire Perreault, directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, a été officiellement décorée de cette médaille.

• Subvention de 21,218 \$

VICTORIAVILLE - L'organisme Vivratif de Victoriaville recevra une subvention fédérale de 21,218 \$ pour un projet relié à la prépara-

tion de plans de communication et la réalisation d'activités promotionnelles. Trois emplois temporaires seront créés.

• Échéance repoussée

VICTORIAVILLE - La formation du comité provisoire devant conduire à l'entrée en scène de la future corporation de développement touristique des Bois-Francis est repoussée au 22 janvier par le Centre de concertation et d'aide technique Arthabaska-Erable.

À la suite de la décision de Plessisville de ne pas adhérer à la future corporation et à l'hésitation manifestée par Princeville, le Centre de concertation veut définir clairement les partenaires possibles de la future corporation avant d'aller plus loin.

Six entreprises se partagent 146,278 \$

DRUMMONDVILLE (GP) - Des subventions totalisant 146,278 \$ seront versées à six entreprises du comté fédéral de Drummond, permettant la création de 18 nouveaux emplois.

Trois organismes sans but lucratif et trois compagnies bénéficieront de ces octrois, annoncés par le député Jean-Guy Guilbault, au nom du ministre Mme Flora MacDonald.

Le Conseil régional des Loisirs recevra 28 850 \$ afin de former des travailleurs compétents pour l'animation. Ils agiront comme personnes-ressources auprès des divers organismes de loisirs de la région.

Pour sa part, le théâtre 1000-Tours pourra embaucher quatre personnes pour bâtir une struc-

ture adéquate sur les plans administratif, publicitaire et artistique. La subvention sera de 64,296 \$.

L'Atelier du Potier profitera d'une subvention de 14,428 \$ afin de permettre à trois personnes d'acquiescer des compétences comme céramistes-potiers, le tout étant suivi d'une expérience de travail.

Machinerie Lupien embauchera pour formation deux peintres-mécaniciens et une secrétaire-réceptionniste. La subvention de 14,134 \$ représente 60 pour cent de la masse salariale.

La compagnie Midbec aidera une personne à se qualifier comme commis aux pièces par une formation spécifique et une expérience de travail

de neuf mois. Le projet de 40 semaines sera subventionné pour 7,951 \$.

Enfin, Meubles Lampron verra à la formation d'un magasinier, d'un assistant aux ventes et d'un agent de marketing par des cours théoriques et pratiques. La subvention de 18,619 \$ servira à réaliser ces objectifs.

Agriculture: plusieurs grands débats prévus en 1986

VICTORIAVILLE (MC) - Le président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Nicolet, M. André Raiche, prévoit plusieurs grands débats en agriculture en 1986.

Dans son message à

l'approche de la nouvelle année, il énumère le libre-échange, le programme de stabilisation des viandes rouges, le transport des grains, le retente des mandats de la Société du crédit agricole, le

crédit agricole et la consultation régionale sur la mise en marché, qui s'amorcera dès janvier 1986.

"Chaque administrateur doit réaliser qu'en 1986, on devra lutter comme jamais auparavant pour défendre

les intérêts socio-économiques des 4,600 producteurs de notre région", ajoute-t-il.

Enfin, pour bien situer l'importance de tous ces dossiers, M. Raiche rappelle que les revenus nets des agriculteurs ont chuté de 14 pour cent en 1985.

Faits divers

• Le grand-père volé

PLESSISVILLE - Après avoir caché les yeux de leur grand-père de 76 ans, qui réside à Plessisville, sous prétexte de lui offrir un cadeau, deux femmes lui ont volé 700

\$ en argent. Les deux coquines ont cependant été arrêtées par les policiers de Plessisville et seront accusées de vol.

• Femme renversée

VICTORIAVILLE - Une femme d'un certain âge a été renversée par un véhicule, hier matin, dans le secteur du comptoir de la Caisse

populaire de Victoriaville sur le boulevard Bois-Francis. Grièvement blessée, la dame a été transportée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.



Restaurant-Brasserie 12e Avenue de Fleurimont

1325, 12e AVENUE FLEURIMONT

GRAND SPÉCIAL

Judi soir et dimanche soir

ROSBIF AU JUS

(le vrai)

6.95

Venez fêter la fin de l'année le 31 décembre au bar L'Arallonge avec l'orchestre "Week End"

Réservez tôt!

566-4844

Ouvert le 1er janvier, de 16 hrs à 23 hrs.

DIMANCHE

BRUNCH 4,95

BUFFET (SOIR) 7,95

La direction et le personnel souhaitent à tous leurs clients et amis, un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année!

VENEZ VOUS AMUSER

en agréable compagnie, à l'occasion de la

SOIREE DU JOUR DE L'AN

à

L'ERABLIERE DOYON

Orchestre RÉTRO

(M. Maheu, gérant)

Réservations: 567-0852 - 562-7886

Un buffet sera servi: \$7.50

Veillée seulement: \$2.50

Auberge Ripplecove

VENEZ FETER LE NOUVEL AN A LA CAMPAGNE

Veillée du Jour de l'An, le 31 décembre

49\$ par couple

3 MENUS DE CHOIX

Les queues de langoustes, provençales	La côte de boeuf au jus	Les côtelettes d'agneau fraîches, orientale
---------------------------------------	-------------------------	---

Chaque repas inclus le potage Soifferino, et comme dessert le délicieux St-Sylvestre

Egalement

- Un guitariste interprétera vos chansons préférées, lors du repas
- Une soirée dansante suivra après le souper
- Et nous vous servirons un magnifique buffet après la veillée

Souper du Jour de l'An, le 1er janvier

19.50 par personne

Notre table d'hôte comprend un choix de 7 menus différents

Bonne Année à tous et au plaisir de vous recevoir

Réservez dès maintenant

838-4296

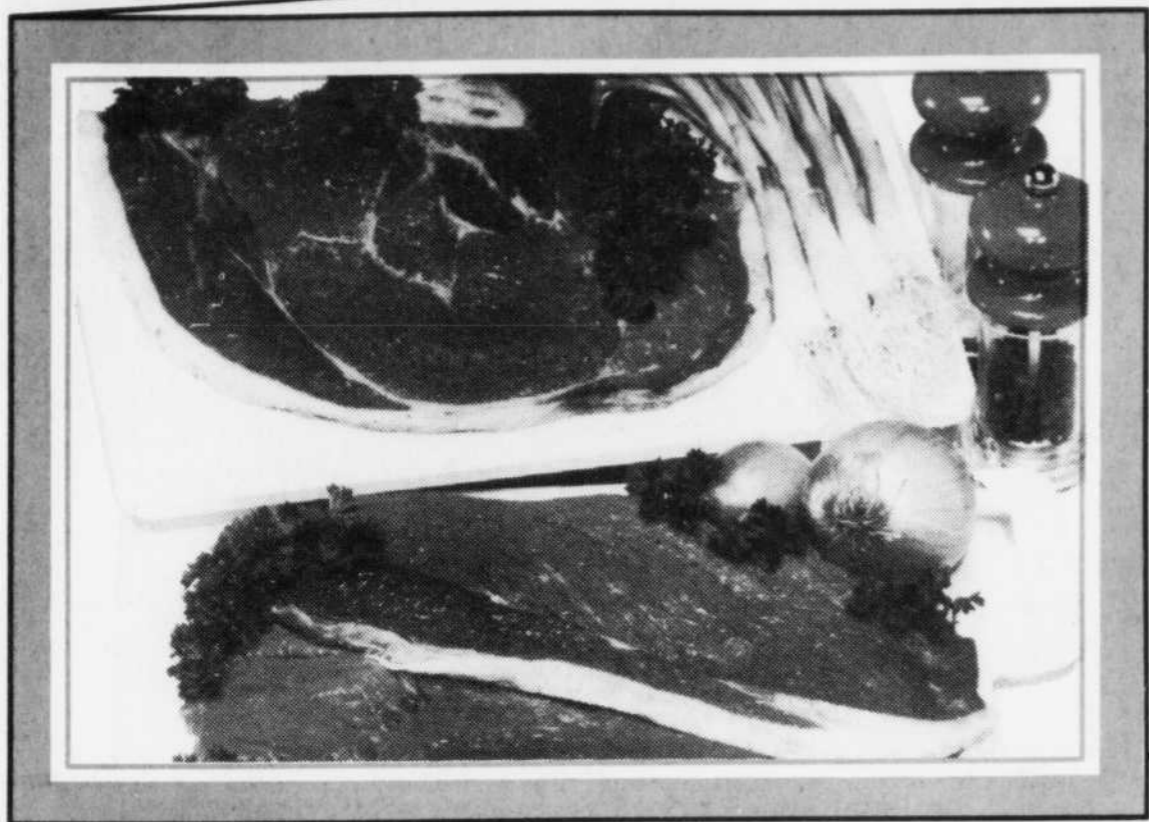
Auberge Ripplecove
Route 55, Sortie 21
(25 min. de Sherbrooke)

IGA *marque de certification d'IGA Canada Itée* **Boniprix** **IGA**

La parenté est arrivée

Prix en vigueur du lundi 30 décembre 1985 au samedi 4 janvier 1986. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Bonne Année



BIFTECK DE SURLONGE
Boeuf catégorie Canada "A"
6,57 \$/kg **2,98 \$/lb**

BIFTECK OU RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
Boeuf catégorie Canada "A"
6,57 \$/kg **2,98 \$/lb**

BIFTECK OU RÔTI D'ALOYAU
Boeuf catégorie Canada "A"
7,67 \$/kg **3,48 \$/lb**

BIFTECK D'INTÉRIEUR DE RONDE
Boeuf catégorie Canada "A"
6,57 \$/kg **2,98 \$/lb**

RÔTI D'EXTÉRIEUR DE RONDE
Boeuf catégorie Canada "A"
5,91 \$/kg **2,68 \$/lb**

RÔTI D'EXTÉRIEUR DE GROUPE
Boeuf catégorie Canada "A"
5,25 \$/kg **2,38 \$/lb**

JUS DE LÉGUMES GARDEN COCKTAIL OU COCKTAIL DE TOMATE / PALOURDE
E.D. SMITH
Pot 796 mL
99¢

Fruits et Légumes

CLÉMENTINES
Produit du Maroc ou de l'Espagne
1,30 \$/kg **59¢ /lb**

CIGARETTES*
Format ordinaire ou king
MARQUES POPULAIRES
Cartouche
18,19

CHAMPIGNONS BLANCS
Produit du Canada
1,19

POMMES McINTOSH
Produit du Québec Canada de fantaisie
Sac 2,27 kg **1,79**

RAISINS ROUGES EMPEREUR
Produit de la Californie Canada no 1
1,96 \$/kg **89¢ /lb**

CAROTTES
Produit du Québec Canada No 1
Sac 2,27 kg **99¢**

HARICOTS GERMÉS
Produit du Québec
1,08 \$/kg **49¢ /lb**

IGAR Oignon Boîte de 2 sachets 59¢	MÉLANGE À SOUPE À L'OIGNON IGA 59¢	CRÈME À FOUETTER 35% QUÉBON Cont 500 mL 1,89	KRAFT MOZZARELLA Pac 454 g 3,29	FROMAGE BRICK OU MOZZARELLA KRAFT 3,29	JUS DE POMMES Pur, non sucré Produit du Québec OU POMME ET RAISIN ROUGEMONT Format 1,36 L 1,19
IGAR Mild 24 Doux Pac 500 g 2,49	FROMAGE TRANCHÉ IGA 2,49	COCKTAIL AUX FRUITS, POIRES BARTLETT, PÊCHES OU ANANAS DANS LEUR JUS Produit de la Californie DEL MONTE Boîte 796 mL 1,39	PURITY FARINE Sac 2,5 kg + 40% 2,59	FARINE PURITY 2,59	CHAMPIGNONS Morceaux et plebs SUCCES Boîte 284 mL 79¢
Bright's JUS DE TOMATES Canada de fantaisie BRIGHT'S Boîtes 340 mL 2,97¢	SAUCE TOMATE, ITALIENNE HUNT'S Boîte 398 mL 75¢	BOISSONS AUX FRUITS FBI Pot 1,82 L 1,19	PETITS POIS Grosseur 1 et 2 Canada de fantaisie LE SIEUR Boîte 398 mL 79¢	PAPIER HYGIÉNIQUE WHITE SWAN Pac. de 4 roul. 1,49	
Hunt's SAUCE TOMATE, ITALIENNE HUNT'S Boîte 398 mL 75¢	MARGARINE MOLLE MONARCH Bol 907 g 1,69	SOUPES CONSOMMÉ AYLMER Boîtes 284 mL 2,89¢	COUCHES PAMPERS Boîte de 32 à 60 9,99		

Consultez votre marchand IGA pour connaître les heures d'ouverture durant la période des fêtes.

EN PLUS DE CES SUPERAUBAINES
Les épiciers IGA ont réduit les prix sur une foule de produits. Vous les reconnaîtrez, semaine après semaine en magasin, sous l'appellation **"LES DURAPRIX IGA"**.

On a l'tour de vous satisfaire

Notre cahier publicitaire vous propose plusieurs autres aubaines.
(Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)

Augmentation de taxes "inévitable"

"Ne pas gérer la décroissance"

— Madeleine Dusseault

par Maurice Cloutier

PLESSISVILLE - La faible augmentation des taxes municipales pour 1986 à Plessisville était inévitable, car "on ne voulait pas gérer la décroissance", précise le maire Madeleine Dusseault.

"Couper à tort et à travers n'aurait pas été logique", réplique-t-elle à l'échevin Arsène Rousseau, qu'elle qualifie "d'imprévisible". Ce dernier est persuadé que les dépenses municipales auraient pu être compressées, pour éviter tout augmentation du fardeau fiscal des contribuables.

Selon elle, "des ajustements étaient nécessaires pour donner une direction à la Ville et pour créer l'élan de développement promis... L'augmentation de 4% ou moins n'est pas exagérée, lorsque l'on constate que l'inflation se situe à 4,8%".

Tout au long du processus de préparation des prévisions budgétaires, des suggestions précises ont été demandées à M. Rousseau, mais, dit-elle, l'échevin n'a formulé aucune proposition précise de coupure.

Au sujet de l'absence de M.

Rousseau aux réunions de comité, sauf celles portant sur des questions d'ordre économique, Mme Dusseault croit que la population est en droit de s'attendre à une participation pleine et entière de leur représentant au sein de l'équipe d'élus.

Coupeure de personnel

Concernant la diminution du personnel des services administratifs, Mme Dusseault reconnaît que l'échevin Rousseau touche à un point qui mérite une attention particulière. "Mais c'est loin d'être une découverte de M. Rousseau. C'est un consensus au sein du conseil municipal."

D'accord sur le fait que l'administration municipale est lourde, Mme Dusseault signale toutefois que des employés oeuvrent présentement au niveau du projet d'assai-

nissement des eaux usées et que les citoyens de Plessisville réclament des services de première qualité. Au cours de 1986, une analyse du fonctionnement administratif de la Ville et du rôle de différents employés sera effectuée, conclut le maire.

Taxes inchangées à Disraeli mais hausse à Robertsonville

DISRAELI (PS) - Pour une quatrième année consécutive, les contribuables de la ville de Disraeli seront épargnés de toute augmentation de leur fardeau fiscal en 1986.

En effet, malgré une augmentation des prévisions budgétaires de l'ordre de 30,000 \$, les taux de taxes municipales ne seront pas majorés en 1986 à Disraeli. Il faut dire que les édiles ont approprié un montant de quelque 100,000 \$ du surplus enregistré en 1984 aux prévisions équilibrées de 1986, qui se situent à 2,322,000 \$.

La taxe foncière demeure donc à 2,20 \$ du 100 \$ d'évaluation imposable, comprenant un 0,30 \$ pour défrayer les coûts du projet d'épuration des eaux. Les services d'égout et de cueillette des ordures ménagères nécessiteront encore des déboursés respectifs de 95 \$ et 52 \$.

Augmentation à Robertson

Pour leur part, les citoyens de la municipalité de Robertsonville devront prévoir une augmentation de leur compte de taxes pour 1986 et ce, en dépit du fait que les prévisions budgétaires de la prochaine année seront inférieures de près de 100,000 \$ à celles de 1985, pour totaliser 567,205 \$.

Cette hausse, la première depuis 1980, est entièrement attribuable au projet d'assainissement des eaux de la rivière Bécancour. Ainsi, les résidents du secteur ouest verront leur taxe d'eau passer de 0,20 à 0,29 \$ du 100 \$ d'évaluation imposable; les contribuables de la plupart des autres secteurs de la municipalité se verront aussi imposer un nouvel impôt de 0,09 \$ du 100 \$. Enfin, la taxe d'aqueduc grimpe de 10 \$ pour se situer à 100 \$.

Quant à l'impôt foncier, il demeure à 0,90 \$ du 100 \$ d'évaluation et ce, malgré une baisse de l'assiette fiscale de l'ordre de 330,000 \$ à Robertsonville. Le service de la cueillette des ordures ménagères sera encore à 40 \$ par année.

CLSC Suzor-Côté installé temporairement dans l'ancienne Rubin

VICTORIAVILLE (MC) - A compter de la fin janvier et jusqu'en septembre 1986, le Centre local de services communautaires (CLSC) Suzor-Côté, à Victoriaville, sera installé dans la bâtisse abritant autrefois la manufacture Rubin.

Pendant ce temps, la firme Gagné et Fils d'Arthabaska se chargera, au coût de 1 579 000 \$, de rénover la toiture, les systèmes électriques et l'intérieur du siège social du CLSC sur la rue Monfette.

Le contrat a été signé dernièrement avec l'entrepreneur. Le directeur-général du CLSC, M. Jean-Guy Morissette s'est dit très satisfait d'avoir reçu des soumissions qui respectent l'estimation des coûts effectuée préalablement.

Objectif

En plus de rendre fonctionnels les locaux du siège social, les rénovations ont pour objectif de rapatrier sur la rue Monfette les employés qui, jusqu'à maintenant, sont installés, faute d'espace, dans un édifice de la rue St-Jean-Baptiste, à Victoriaville.

Pour revenir à la relocalisation temporaire du CLSC dans les locaux de l'ancienne Rubin, M. Morissette a admis que l'accessibilité aux services sera quelque peu réduite puisque cette usine désaffectée est située tout près du boulevard industriel, à une extrémité de la ville.

Pour amoindrir cet inconvénient, M. Morissette a signalé que des négociations seront entreprises avec la compagnie Autobus Victoriaville dans l'espoir que le circuit de transport en commun tienne compte de la situation géographique du CLSC.

Un fardeau fiscal stable pour les petites localités des Bois-Francs

VICTORIAVILLE (MC) - En 1986, le fardeau fiscal des contribuables des petites localités de la région des Bois-Francs sera sensiblement le même qu'en 1985.

D'une municipalité à l'autre, on signale le gel ou une faible augmentation du compte de taxes des contribuables. Seuls ceux de Kingsley-Falls village auront droit à une diminution. Les autres localités rejointes sont Warwick canton, St-Valère, Ste-Clothilde-de-Horton village, Norbertville, St-Norbert, St-Albert, St-Christophe et Chesterville.

Kingsley-Falls village

Une augmentation appréciable de l'évaluation foncière imposable a permis aux élus municipaux de diminuer de 1,03 \$ à 1 \$ du 100 \$ d'évaluation le taux de la taxe foncière. A 28 \$ par logement pour la cueillette des ordures, 80 \$ par logement pour l'entretien du réseau d'aqueduc, 0,60 \$ du 100 \$ pour le service de la dette et 2,29 \$ du pied linéaire de façade pour le service d'aqueduc, les autres taxes sont inchangées.

Les prévisions budgétaires sont en hausse, passant de 662 870 \$ en 1985 à 707 835 \$ pour l'année qui vient. Enfin, un surplus budgétaire de l'ordre de 25 000 \$ est espéré à la fin du présent exercice.

Warwick canton

A 370 000\$, les prévisions budgétaires 1986 dépassent de 19 500 \$ celles de 1985. Les élus municipaux ont d'ailleurs imposé pour 1986 une augmentation de 0,04 \$ de la taxe foncière, qui sera alors à 0,57 \$.

En guise de compensation, il faut noter une chute de 20 \$ de la taxe d'eau, qui est ramenée à 120 \$. L'enlèvement des vidanges coûtera encore 55 \$. Enfin, une taxe sectorielle de 50 \$ est encore imposée pour l'entretien du service d'eau. Au 31 décembre, la localité devrait disposer d'un surplus d'exercice de près de 20 000 \$.

St-Valère

La taxe foncière restera à 0,55 \$ du 100 \$ d'évaluation tandis que la taxe pour la cueillette des vidanges sera maintenue à 47 \$. D'ailleurs, les prévisions budgétaires de 260 390 \$ pour 1986 sont sensiblement les mêmes que pour 1985. Un excédent des revenus sur les dépenses de quelques milliers de dollars est prévu au 31 décembre.

Ste-Clothilde-de-Horton village

Plusieurs taux de taxes varient considérablement, mais, dans l'ensemble, le compte de taxes des contribuables, sauf ceux ayant des terrains avec une grande emprise sur la rue, sera sensiblement le même. D'ailleurs, à 197 555 \$, les prévisions budgétaires pour 1986 augmentent de seulement 2 000 \$ par rapport à 1985.

Les bonnes nouvelles: le taux de la taxe foncière chutera de 0,13 \$ pour tomber à 0,52 \$, la taxe pour l'entretien du réseau d'aqueduc baissera de 30 \$ pour se situer à 105 \$ et la taxe de 42 \$ pour la cueillette des vidanges sera supprimée.

La mauvaise nouvelle concerne l'augmentation de 0,75 \$ à 2,10 \$ du pied linéaire de façade d'un terrain de la taxe spéciale pour payer l'installation du réseau d'aqueduc. Enfin, pour 1986, l'entretien du réseau d'aqueduc et du réseau d'égouts nécessitent encore des taxes de 30 \$ et 15 \$ par logement.

Norbertville

La taxe pour la cueillette des ordures montera à 50 \$, en hausse de 5%, mais l'impôt foncier restera au taux de 1,25 \$ du 100 \$ d'évaluation. Les prévisions budgétaires de 101 700 \$ pour l'année qui vient s'apparentent à celles de 1985.

St-Norbert

A 134 443 \$, les prévisions budgétaires pour 1986 sont semblables à celles de l'année qui s'achève. Si le taux de la taxe foncière est gelé à 0,60 \$, le coût pour la cueillette des vidanges sera haussé de 2 \$ à 48,50 \$.

Chesterville

La taxe foncière sera majorée de 0,5 cent, pour atteindre 83 cents du 100 \$ d'évaluation. La taxe d'eau demeurera à 100 \$ par logement. Enfin, la taxe pour la cueillette des vidanges sera fixée prochainement. Un budget de 230 525 \$ a été approuvé pour 1986. Un surplus de près de 10 000\$ est anticipé pour 1985.

St-Albert

Le conseil municipal a gelé à 0,40 \$ le taux de l'impôt foncier lors de l'adoption des prévisions budgétaires de 155 916 \$ pour 1986. Enfin, tout comme en 1985, la cueillette des ordures coûtera 32 \$ par logement pour l'année qui vient.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Future étoile?

Le patinage est un art qui s'apprend tout jeune, si on en croit cette photo, même si le poupon doit encore se contenter des patins de son traineau pour

avancer sur la surface glacée. Peut-être s'agit-il d'un futur champion hockeyeur ou d'une étoile du patinage artistique?



Chers électeurs et électrices de St-François...

Permettez-moi d'abord de vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée le 2 décembre dernier en me confiant la responsabilité exaltante de vous représenter à l'Assemblée Nationale du Québec.

Je tiens aussi à profiter de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion du Nouvel An.

Madeleine Dusseault
Ministre déléguée à la condition féminine,
Gouvernement du Québec

PRIX IMBATTABLE SUPER VENTE d'après les Fêtes PROFITEZ-EN!

SONY WALKMAN
Meilleur prix en ville

SONY STEREO
Combiné magnétocassette \$139⁹⁵

SONY TABLE AU LASER
Performance incroyable, à prix abordable, par les maîtres du digital, Sony. Télécommande en option \$479⁹⁵

20%

ON VOUS REMBOURSE
la différence si vous trouvez le même article annoncé à moins cher ailleurs.

Branchez-vous au meilleur service!

SONY
20" TRINITRON PRIX SPECIAL
Quantité limitée

SONY
Valeur sûre et sonorité splendide 40 watts total \$599
(Base en sus)

VIDÉOTECH

- 10 techniciens
- Atelier moderne
- Club vidéo à Sherbrooke

190 Lindsay Drummondville 478-4634

910 King Ouest Sherbrooke 569-9963

Galeries Orford Magog 843-6621